

## Le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* (L., 1758)

Code Natura 2000 : 1088

- Classe : Insectes
- Ordre : Coléoptères
- Famille : Cérambycides



### Statut et Protection

- Directive Habitats : Annexe II et IV
- Protection nationale : oui
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : statut indéterminé

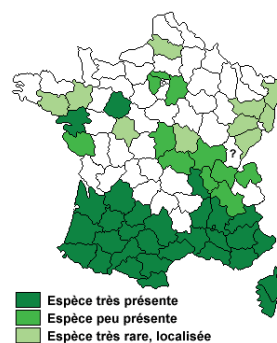
### Répartition en France et en Europe

*Ce coléoptère largement distribué, est présent dans toute l'Europe occidentale jusqu'au sud du Royaume-Uni. Mais il est en cours d'extinction aux Pays-Bas, au Danemark et vulnérable en Suède.*

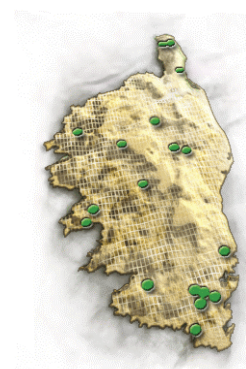
En France, il n'est bien représenté actuellement que dans les 2/3 sud du pays (jusqu'au sud de la Loire), et régresse, mais moins rapidement semble-t-il que dans les pays voisins.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans le Languedoc-Roussillon, les populations sont encore bien présentes, malgré la pression humaine de plus en plus forte sur leurs habitats (incendie, exploitation forestière, aménagement foncier, etc.).

En Corse, une cartographie provisoire fait état d'une répartition sur toute l'île, plutôt en basse et moyenne altitude (sous les 1000 m).



Carte : OPIE, P. Dupont et P. Zagatti



Carte : site Internet OCIC

### Description de l'espèce

C'est l'une des plus grandes espèces de Coléoptère de France : de forme allongée, elle mesure 24-53 mm ; elle est de couleur brun-noir, avec des antennes et des pattes noires. Les antennes du mâle sont deux fois plus longues que le corps, et celles de la femelle sont aussi longues que le corps.

Les espèces les plus proches morphologiquement (*C. miles*, *C. velutinus*) ne sont pas connues de Corse.

## Biologie et Ecologie

### **Cycles biologiques :**

Cet insecte fait partie des espèces saproxyliques c'est-à-dire des espèces inféodées à la dégradation du bois. Crépusculaire et nocturne, il se développe sur les chênes surtout, lorsque ceux-ci sont dépérissants ou morts sur pieds. Il peut néanmoins être trouvé sur de nombreuses autres essences (orme, charme, bouleau, châtaignier, frêne, noyer, etc.). Les larves minent le bois par des galeries larges et sinueuses. Le développement larvaire peut durer plusieurs années. La nymphose a lieu dans le bois. L'imago (adulte) éclot en automne et hiberne dans la logette. Caractéristiques, les trous d'émergence des adultes sont grands et de forme ovale. La participation de cette espèce dans la dégradation du bois et de sa reconversion dans la minéralisation de la matière organique, confère au Grand Capricorne un rôle écologique important.

### **Habitats :**

Il fréquente tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés, des milieux forestiers aux arbres isolés (parcs urbains, alignement de bord de route).

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

*C. cerdo* peut être présent en Corse du littoral aux zones d'altitudes, avec plusieurs observations à des altitudes moyennes (vallée du Fangu, entre autres). Sans être rarissime, l'espèce ne s'observe pas couramment en Corse.

Elle est toutefois mentionnée dans 14 sites Natura 2000 sur l'île, dont 5 considérés comme « importants pour cette espèce » :

- FR9400588 : SUBERAIE DE CECCIA/PORTO-VECCHIO
- FR9400598 : MASSIF DU TENDA ET FORET DE STELLA
- FR9400611 : MASSIF DU RENOSO
- FR9402001 : CAMPOMORO-SENETOSA
- FR9402004 : CHENAIE VERTE ET JUNIPERAIE DE LA TARTAGINE

L'évolution de ses populations n'est pas connue en Corse.

D'une manière générale, il est fort probable que l'espèce ait subi un déclin depuis au moins 50 ans du fait de l'enrésinement systématique des forêts en France et dans le sud du massif central notamment, mais elle n'est pas encore menacée de disparition.

Les grands capricornes sont plus ou moins visibles chaque année, avec des effectifs variables mais globalement faibles. Ainsi, sans suivi approfondi sur chaque station, il est très difficile de se prononcer sur l'importance et l'évolution de ses populations. La permanence de la surface forestière disponible est un facteur de stabilité important sur du long terme.

## Menaces potentielles

L'espèce est menacée par la sylviculture moderne (plantation des conifères non consommés par les larves, ramassage de bois morts et enlèvement des arbres morts sur pied) enlevant les vieux arbres et réduisant ainsi l'habitat et les sources trophiques de l'espèce.

La disparition des vieux arbres entraîne la raréfaction de cette espèce.

L'isolement des forêts par de vastes cultures pourrait également limiter les échanges entre populations et affaiblir les plus petites.

## Localisation sur le site

**Espèce non trouvée.**

**Probabilité de présence sur le SIC : modérée et localisée en moyenne altitude, où existe la chênaie verte corse.**

Nous n'avons pas vu cette espèce lors de nos prospections, ni même d'indice très caractéristique (loges de sortie des adultes nymphosés, les galeries de diamètre 1,5cm à section ovale, etc.).

Les signes d'attaques par des insectes saproxylophages notés sur les hêtres peuvent être le fait de plusieurs espèces (hétérocères, ou plusieurs espèces de coléoptères), mais ne semblent pas être ceux du Grand Capricorne.

Plus inféodés aux chênes qu'aux hêtres, il ne doit pas vraiment cohabiter avec la Rosalie alpine en montagne, lorsque les hêtres deviennent dominants (à partir de 800 m environ).

En revanche, en dessous (secteur de la forêt des cinq communes, et vallée de la Paratella), sa présence est tout à fait envisageable étant donné la très faible exploitation forestière et l'existence de parcelles anciennes.

## Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

/

## Mesures de gestion conservatoire

### Mesures de gestion conservatoire

Chez les insectes saproxylophages, les larves se développent lentement dans le bois pendant 2 à 4 ans. L'adulte n'a qu'une vie éphémère durant laquelle il joue un rôle de dispersion de la population. Les larves revêtent donc une valeur patrimoniale beaucoup plus forte que les adultes dans le sens où elles sont plus vulnérables et incapables de se déplacer. Les mesures ne concerneront donc que les larves.

- Les mesures correctives se limitent à maintenir présent l'habitat de cette espèce sur le site, à savoir les souches et les vieux chênes dépérissant. Il faut donc veiller à ne pas enlever systématiquement ces arbres, notamment lorsqu'ils n'entravent pas le passage de véhicules ou qu'ils ne représentent pas un danger direct pour les promeneurs. Couper les arbres à une hauteur d'environ un mètre, pour obtenir des souches hautes.

- La création de "zones refuge" où l'on laisserait pourrir sur place une majorité des arbres morts (type réserves biologiques intégrales ou dirigées de l'ONF) serait une mesure minimale relativement facile à mettre en place en Corse.

- Améliorer les connaissances et suivre les populations.

- Il faut aussi limiter voire stopper les plantations de conifères et favoriser les espèces de feuillus : le Chêne blanc, les érables, les saules, l'Orme champêtre.

## Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La préservation et le faible entretien des habitats forestier sont valables pour l'ensemble de la communauté saproxylique qui pourra ainsi consolider ses effectifs.